

CHAVANNES-DES-BOIS



INFO 3 / 2011

- Dates des séances du Conseil Général
- Administration communale
- Fête de Noël
- Déchetterie
- Amiante
- Site Internet
- Affichage pour les habitants
- Baby sitting

Séances du Conseil Général

Les prochaines séances du Conseil général auront lieu :

le 19 décembre 2011 à 20h15

le 26 mars 2012 à 20h15

le 18 juin 2012 à 20h15

Nous vous rappelons que les procès-verbaux des séances du Conseil général sont disponibles sur notre site internet. www.chavannes-des-bois.ch

Administration communale

L'administration communale sera fermée du lundi 26 décembre 2011 au vendredi 6 janvier 2012 inclus.

La Municipalité siègera pour la dernière fois en 2011 le lundi 19 décembre et reprendra ses activités le lundi 9 janvier 2012.

Fête de Noël

La traditionnelle Fête de Noël aura lieu le
samedi 17 décembre 2011.

Nous vous remercions de prendre connaissance de l'invitation jointe.

Déchetterie

Nous rappelons à tous les habitants que la déchetterie n'est pas un dépotoir. Si une des bennes est pleine, reprenez vos déchets et avisez la municipalité ou le greffe au 022 / 755 28 18.

De plus, les ordures ménagères, les encombrants et la ferraille n'ont pas leur place à cet endroit. Nous vous rappelons que vous pouvez déposer à la déchetterie :

- *le papier et le carton*
- *le gazon, feuilles et petite taille de haie*
- *les habits : dans des sacs fermés*
- *le verre*
- *les huiles minérales et les huiles végétales.*

Pour tout le reste, veuillez vous référer à la directive pour l'élimination des déchets de notre commune qui se trouve au verso du calendrier de levée des résidus. Vous trouvez cette directive également sur notre site internet : www.chavannes-des-bois.ch

Merci de votre compréhension !
Les utilisateurs suivants vous en seront reconnaissants.

La levée des ordures ménagères s'effectuera
le vendredi à 08h00 dès le 6 janvier 2012

Ramassage des sapins le 12.01.2012

Amiante

Rappel : toute modification ou entretien de bâtiments construits avant 1991 doivent faire l'objet d'une expertise amiante avant d'entreprendre les travaux. Nous vous recommandons de prendre contact avec la commune qui vous dira comment procéder et vous donnera la liste des entreprises agréées pour ce diagnostic, le cas échéant.

Site Internet

Nous vous invitons à vous balader sur le site de la Commune de Chavannes-des-Bois qui est régulièrement actualisé par notre webmaster Monsieur Jean-Luc Ray et sur lequel vous trouverez bon nombre d'informations utiles, telles que les rendez-vous, manifestations dans la région, les projets en Terre Sainte, les adresses, mais aussi les formalités, les documents, les mises à l'enquête et les liens utiles.

Si vous remarquez des erreurs, des informations dépassées, merci de les signaler au webmaster dont l'adresse se trouve en bas de chaque page internet.

Affichage

Nous avons le plaisir de vous informer que la Municipalité met à la disposition des habitants une partie de l'ancien pilier public qui se trouve à côté de l'ancienne fromagerie, en face de l'arrêt du bus. Les affiches et annonces seront à déposer au greffe durant les heures d'ouverture ou dans la boîte aux lettres.

La Municipalité se chargera de l'affichage et contactera les personnes concernées en cas de sujets pouvant prêter à confusion.



Baby Sitting



Vous recherchez une baby sitter ou vous souhaitez faire du baby sitting :

Contactez Madame Maria de Matteo, m.dematteo@chavannes-des-bois.ch qui, suite à la forte demande, établit une liste des personnes disponibles.

Nous avons également ajouté un lien sur le site de la commune sous «divers» :

www.petitsjobs.ch pour les étudiants qui cherchent un job et/ou pour les personnes qui souhaitent engager un étudiant.

